

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'HÉRIMÉNIL  
Séance du 24 septembre 2012

L'an deux mille douze et le vingt-quatre septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VILLEMEN, Maire.

Présents : M. Jean-Marc VILLEMEN, M. José CASTELLANOS, Mme Véronique WITTWE, M. Dominique STAUFFER, Mme Valérie GROSMANN, M. Joseph BELLAVIA, Mme Laurence HENSCH, Mme Laurence BAURES, M. Claude PAQUOTTE, M. Henri PFLUMIO.

Absents excusés : M. Gilles SOMMEREISEN qui donne procuration à M. José CASTELLANOS  
Mme Virginie LAMBOULE qui donne procuration à Mme Laurence HENSCH

A été nommé secrétaire : M. Dominique STAUFFER

**1) Election du secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité, M. Dominique STAUFFER, secrétaire de séance.

**2) Adoption du compte-rendu de la séance du 03/09/2012**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 3 septembre 2012.

**3) Travaux 2013 : demande de subvention au Conseil Général**

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis d'un montant de 78 070,00 € HT, établi par la Direction Départementale des Territoires pour la réfection partielle des chemins communaux du Fréhaut et de Fraimbois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet de réfection partielle des chemins communaux du Fréhaut et de Fraimbois, pour un montant de 78 070,00 € HT,
- Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution,
- Sollicite du Conseil Général une subvention au titre de la Dotation Communale d'Investissement pour l'exercice 2013.
- S'engage à inscrire cette dépense en section d'investissement du budget, à assurer le financement complémentaire à l'intervention du Département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien,
- S'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet (coût, contenu du projet...)

#### 4) Vente de bois de chauffage : prix du stère

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (vote contre de M. Henri PFLUMIO), décide la vente de bois de chauffage au prix de 45,00 € le stère.

#### 5) Nomination d'un nouvel assistant de prévention (pour information)

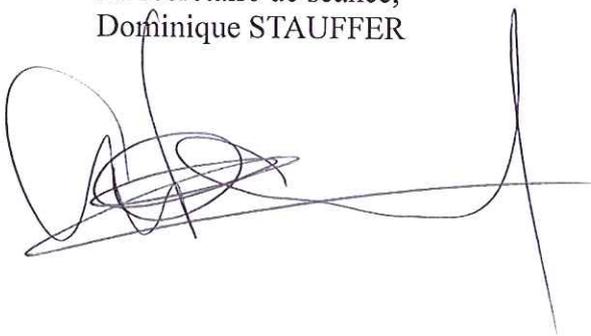
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Alain SEEULEUTHNER reprend la fonction d'assistant de prévention. Mission qui avait été dévolue à Madame Bénédicte RAULT, lors d'une délibération en date du 30 mars 2009, pendant le congé de maladie de longue durée de Monsieur Alain SEELEUTHNER.

La séance est levée à 21 h 18

-----

Affiché le 25 septembre 2012.

Le secrétaire de séance,  
Dominique STAUFFER



Le Maire,  
Jean-Marc VILLEMIN

